



Droit de visite pour mon petit fils

Par **condorito_old**, le **13/06/2007** à **08:07**

mon fils est divorcé et son ex femme ne veut pas que je vois mon petit fils
quelle demarches je dois faire pour faire valoir mon droit de visite et combien de temps j'en ai
le droit de le garder
merci

Par **Christelle_old**, le **14/06/2007** à **01:46**

Bonjour,

Normalement votre fils a lui, un droit de visite. On considère habituellement que les familles respectives voient les enfants pendant la garde du parent de leur famille...

Mais si ce n'est pas le cas et que vous ne voyez jamais votre petit fils, je sais qu'il existe des jurisprudences qui ont consacré un tel droit. Mais cela nécessite un avocat et un peu de patience, la justice est lente...